

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DES HAUTS-DE-FRANCE

Séance plénière du 19 décembre 2022

Avis n°2022-13

Avis du CSRPN Hauts-de-France relatif à l'inventaire du patrimoine géologique des Hauts-de-France

L'inventaire national du patrimoine géologique fait partie intégrante de l'inventaire du patrimoine naturel (Art. L411-1 A du code de l'environnement). Les DREAL pilotent l'inventaire à l'échelle régionale et s'appuient sur la Commission Régionale du Patrimoine Géologique « CRPG » (émanation « géologique » du CSRPN). Elles peuvent également s'adjoindre un secrétariat scientifique. C'est le cas en région Hauts-de-France où ce rôle est assuré par le CEN Hauts-de-France. Le CSRPN assure la validation régionale de l'inventaire avant la transmission au MNHN pour la validation nationale (« [Vade-mecum pour l'inventaire du Patrimoine géologique national](#) »).

Contexte

Dans le cadre de l'actualisation en continu de l'inventaire du patrimoine géologique et suite à l'avis favorable de la Commission Régionale du Patrimoine géologique du 28 novembre 2022, 3 fiches ont été soumises à la validation du CSRPN en séance plénière du 19 décembre 2022. Il s'agit de :

- l'actualisation d'une fiche pour le département de l'Oise :
 - PIC0022 – L'affleurement stratotypique du Cuisien – Sables de Cuise-la-Motte ;
- 2 nouvelles fiches pour le département du Pas-de-Calais :
 - HDF0001 – Formations coniaciennes dans les carrières souterraines d'Arras (les Boves) – Stratigraphie ;
 - HDF0002 – Formations coniaciennes dans les carrières souterraines d'Arras (Faubourg de Ronville) – Tectonique cassante post-crétacée,

Avis du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel des Hauts-de-France

À l'issue des débats en séance le conseil scientifique régional du patrimoine naturel émet un avis favorable pour l'actualisation de la fiche PIC0022 et l'inscription des deux nouvelles fiches HDF0001 et HDF0002 à l'inventaire régional du patrimoine géologique.

Les membres du CSRPN émettent un satisfecit pour le travail réalisé et remercie l'ensemble des acteurs engagés. L'avis favorable n'est assujéti à aucune remarque particulière.

Le CSRPN souligne par ailleurs le travail exemplaire de mise en valeur pédagogique réalisé sur le site de Cuise-la-motte ainsi que pour les carrières souterraines d'Arras et encourage ce type de valorisation sur d'autres sites de l'inventaire.

Fait le 06 janvier 2023,

À Amiens

Le Président du CSRPN Hauts-de-France,



Franck SPINELLI